Formation Habilitation électrique B0 - H0(V)

Champ d'application : Travaux d'ordre non électrique à proximité d'ouvrages électriques
Durée initiale et recyclage: 1 jour (7 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Identifier les risques électriques et comprendre les effets du courant sur le corps humain
- Connaître les domaines de tension et les zones définies par la norme NF C 18-510
- Appliquer les mesures de prévention lors de travaux à proximité d'ouvrages électriques
- Respecter les procédures de consignation, balisage et autorisation de travail
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle (EPI)
- Adopter la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

MODULE 1 - Fondamentaux de l'électricité et risques électriques

- Notions de base : tension, intensité, résistance, courant alternatif/continu
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures
- Seuils de tension et d'intensité dangereux
- Causes d'accidents électriques : facteurs humains et matériels
- Domaines de tension (TBT, BT, HTA, HTB) selon NF C 18-510

MODULE 2 - Réglementation et habilitation électrique

- Principe et symboles de l'habilitation électrique (NF C 18-510 - décret n°2010-1118)
- Domaines de tension et zones d'environnement
- Signification des habilitations B0, H0 et H0V : périmètre et limites
- Rôles et responsabilités du salarié habilité et de l'employeur
- Titre d'habilitation : délivrance, renouvellement, retrait

MODULE 3 - Travaux non électriques à proximité d'ouvrages électriques

- Définition des travaux d'ordre non électrique
- Distances minimales d'approche (DMA) et distances limites d'investigation (DLI)
- Consignation électrique : objet, procédure, acteurs
- Autorisation de travail et instructions de sécurité
- Balisage, délimitation et signalisation de la zone de travail

MODULE 4 - Équipements de protection individuelle et matériels

- EPI adaptés aux travaux à proximité d'ouvrages électriques
- Vérification, entretien et stockage des EPI
- Matériels de balisage et de signalisation
- Outillage isolant : identification et vérification avant usage

MODULE 5 - Conduite à tenir en cas d'accident

- Procédure en cas d'accident d'origine électrique
- Dégagement de la victime, alerte, gestes d'urgence
- Conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Nos formateurs ont tous une formation de formateur et une expérience significative dans le domaine de compétence de la formation qu'ils dispensent.
- Nos formateurs qualifiés donnent toujours le meilleur pour une formation efficace et vivante.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les stagiaires sont accueillis dans une salle dédiée à la formation.
- Supports de formation projetés et mis en ligne suite à la formation, ou livret remis à chaque stagiaire.
- Exposés théoriques.
- Échanges d'expérience avec les stagiaires.
- Études de cas concrets et vidéos.
- Quiz en salle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Format : Présentiel - alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation.
- Inscription possible jusqu'à 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.
- Délai d'accès moyen : 2 à 4 semaines après réception de la convention de formation signée.

ÉVALUATION

- Évaluation théorique (QCM seuil de réussite 70 %)
- Mises en situation : identification de zones à risques, lecture d'un titre d'habilitation, études de cas
- Remise d'un avis après formation permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation

PUBLIC VISÉ

Tout salarié amené à travailler à proximité d'ouvrages électriques sans réaliser d'opérations électriques :
personnel BTP, maintenance, espaces verts, travaux publics, nettoyage industriel.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis électrique. Savoir lire et comprendre le français.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'EXÉCUTION

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
- Attestation d'assiduité remise à l'issue de la formation.
- Bilan de fin de formation : questionnaire de satisfaction stagiaire.
- Attestation nominative de formation remise à chaque stagiaire.

ACCESSIBILITÉ - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Tout besoin spécifique doit être signalé au moment de l'inscription pour permettre la mise en place des aménagements nécessaires.
- Référent handicap : Andréa Martins contact@skillproacademy.fr - Réponse sous 48h ouvrées.